

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 33

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blique. L'opposition contre lui grandit de jour en jour, et, en 1856, un vote de la majorité lui retira la direction. Le malheureux législateur se retira à Saint-Louis, où il mourut pauvre et accablé de chagrins.

Malgré le mauvais succès de sa tentative, les disciples de Cabet sont encore fort nombreux en France.

Nous glanons, dans un article intitulé : *Excentricités de l'annonce*, cet exemple d'une originalité incontestable, qui prouve une fois de plus que, dans ce domaine, nul ne peut disputer la palme aux Américains.

« La meilleure réclame est celle qui frappe l'esprit d'une manière durable, par la nouveauté ou l'humour qu'elle révèle chez son inventeur. Il y a quelques mois, un fabricant de savons eut, dans ce genre, un éclair de génie qui restera longtemps gravé dans la mémoire des habitants de Broadway. On vit un jour, descendant la rue à grands pas, avec un air d'ineffable supériorité, un superbe nègre, haut de six pieds, aux larges épaules, à la moustache soigneusement cultivée. Un *complet* de drap bleu, tout neuf, le moulait à ravir et faisait ressortir la splendeur de ses formes. Ses chaussures immaculées brillaient d'un lustre sans égal ; une légère badine se balançait entre ses doigts, et un chapeau de soie tout frais et d'une forme on ne peut plus étudiée couvrait son chef. L'ensemble était scrupuleusement correct, sauf un seul point : le faux-col. Le faux-col était abracadabrante, et ses dimensions, ses coins rabattus eussent fait honneur à une pantomime théâtrale. Ce faux-col faisait sourire tout le monde ; là s'était arrêté le bon goût qui avait présidé au reste de cette somptueuse toilette.

Peu après, trois autres nègres, exactement pareils, vinrent passer les uns après les autres à la même place : c'était le même costume, le même chapeau, le même aspect gommeux et le même faux-col. Ils étaient de la même taille, affectaient la même dignité, la même indifférence que leur prédécesseur et faisaient tourner du même air une badine identique. Ils passaient avec la même superbe insouciance du public dont ils attiraient l'attention. C'en était trop pour la curiosité humaine ; il était impossible de ne pas les suivre de l'œil. Toutes les têtes se retournèrent, et l'on vit en grosses lettres, sur ces faux-cols monstrueux, que le meilleur savon était celui du fabricant Lye !

Il y avait là un véritable sentiment du comique, un emploi merveilleusement juste des moyens ; ceux qui l'ont vu s'en souviendront toujours, et le savon de Lye leur restera longtemps dans la mémoire, qu'ils en fassent usage ou non. »

Les méfaits de ma belle-mère.

— Vous direz ce que vous voudrez, ma chère Louise, je suis certain que votre mère a confisqué dernièrement une de mes lettres, disait Henri avec une grande irritation.

— C'est impossible, mon ami, maman est incapable d'un pareil procédé.

— J'ai acquis la certitude de ce que je vous dis, ma chère.

— La certitude ?

— Oui, la certitude... et voici comment : je demande il

y a quelques jours au concierge s'il avait une lettre pour moi, ce que je fais habituellement quand je rentre.

— « Rien pour le moment, me dit-il, mais j'ai tout à l'heure monté une lettre pour monsieur. »

— Arrivé ici, je demande cette lettre... Personne ne l'avait vue!... pas même la domestique. Je fais monter le concierge pour lui demander à qui cette lettre avait été remise.

— « A personne, me dit-il, la porte de l'appartement était tout contre et je l'ai posée bien en vue, avec les journaux de monsieur, sur une petite table qui se trouve dans l'antichambre.

» De plus il affirmait avoir refermé la porte derrière lui. Et comme Lise est une personne sûre... »

— Plus sûre que maman, peut-être ?

— Je dis une personne qui ne se permettrait rien de semblable... Tandis que votre mère se croit autorisée à bien des choses...

— Sans doute, mais pas à tout...

— A tout... ma chère!... Car vous ne m'ôtez pas de l'esprit que c'est elle qui vous a repris d'une main, après vous l'avoir donné de l'autre, le dernier trimestre de la pension qu'elle vous doit.

— Ne vous ai-je pas déjà dit, Henri, que j'avais perdu cet argent en le portant chez ma couturière, à qui je dois une grosse note restée impayée par cette seule étourderie.

— Je ne conteste pas, ma chère Louise, que vous m'ayez fait cette histoire.

— Henri! dit Louise d'un ton fâché.

— C'est bon, n'en parlons plus, ma chère.

— Vous ferez bien.

— Je n'ajouterai qu'un mot : c'est encore votre mère, qui demeure avec nous... trop avec nous, qui vous a poussée à me donner le conseil de vendre nos chevaux et notre voiture sous le prétexte que le piaffement des chevaux l'empêchait de dormir. C'est encore votre mère qui vous a donné le conseil...

— Maman! pauvre femme! elle ne m'en a pas dit un mot.

— Parbleu! pourquoi ne pas ajouter qu'elle est trop bonne pour cela !

— Je le devrais pour lui rendre justice.

— Justice!... Une femme qui ne se plaît qu'à troubler mon ménage.

— Le troubler! mais en quoi, mon cher Henri ?

— En quoi? ma chère Louise. Eh bien! je vais vous le dire : N'est-ce pas elle qui vous a confisquée la première nuit de nos noces, en me déclarant que vous étiez trop sérieusement indisposée pour vous passer de ses soins.

— Oui, mais c'est moi qui l'en avais priée.

— Vous! s'écria Henri consterné.

— Moi.

— C'est bien, madame, si j'avais cru vous causer une telle répulsion... dit Henri, d'un ton piqué.

— De la répulsion! que dites-vous là, Henri!

— Qu'était-ce alors? Un simple caprice?

— C'était beaucoup plus sérieux que cela.

— Enfin?

— Et si je ne voulais pas vous le dire? Si c'était par enfantillage... ou bien... Après tout, n'est-il pas certaines choses qu'une femme n'est pas obligée de dire à son mari de vingt-quatre heures?

— Vous pouvez, ma chère Louise, vous retrancher derrière ce raisonnement, qui me laisse libre de penser ce qui me plaît.

— Libre d'accuser ma mère... n'est-ce pas, Henri?

— Sans le moindre doute, ma chère...

— J'aime mieux alors tout vous avouer. Cependant je dois vous prévenir que vous allez me contraindre, non pas à me dépoétiser, le mot serait prétentieux, mais à me vulgariser, ce qui n'est pas aimable.

— Est-ce un dernier prétexte pour garder le silence?

— Fh bien! mon ami, c'est que j'avais mangé trop de glaces... et que...